



Objet : Compte-rendu de l'assemblée générale du 14 Septembre 2006

Le 14 Septembre 2006 à 21 heures, les membres du bureau et de l'association se sont réunis dans la salle des fêtes de St martin.

Le bureau est présidé par Philippe Stanislas, président de l'association. Il est établi une feuille d'émargement, annexée au compte rendu, signée par les membres présents.

Présents

M. GHACHI
Mlle MAUDET
M. BRUNNER
M. BIENDEL
Mme MAROTTE
M. STANISLAS
M. de LA TRANCHADE
Mlle MAINGUY
Mlle DEDOVIC
M. BOUCHER

Excusés

M. FRICOT
M. EL GHAZAL
Mlle VAUCHEZ
M. BRULOIS
M. MORICEAU

Etaient présents également à cette assemblée générale, madame le maire de St Martin ainsi que deux membres de son conseil : M.M. EPAUD ET BREUILH.

Le président ouvre la séance. Il présente les membres du bureau et rappelle qu'il y a à ce jour 113 cotisants à l'association mais que peu se sont déplacés aujourd'hui, ce qui tend à nous faire penser qu'il y eut peu de problèmes durant cette saison.

Association des Commerçants et Artisans de Saint-Martin-de-Ré

BP 24 - 16 quai Job Foran - 17410 Saint-Martin-de-Ré

Tél.: 05 46 09 09 56 - Fax : 05 46 09 65 90

contact@asscomm.com - www.asscomm.com

1) Bilan Financier

M. Brunner, trésorier, expose le bilan financier de l'association pour l'année écoulée. (Tableau présenté en annexe)

2) Site Internet.

Le site continue de recevoir des visites. Il est fait dans le but d'apporter des informations pratiques (ex les horaires des bornes, un annuaire des commerçants membres). Le président rappelle qu'il est possible d'y déposer des mails et qu'il ne faut pas hésiter à aller le visiter et à l'utiliser.

3) Repas du 19 septembre 2005

Ce repas s'est déroulé dans une très bonne ambiance. La convivialité et la bonne humeur étaient présentes. Saluons le travail de David GHACHI et Alex BRUNNER.

Le repas de fin de saison 2006 se fera le 24 Octobre, la salle des fêtes étant prise par Rames-Guyane du 15 au 30 Septembre. Les invitations seront envoyées ultérieurement.

4) Soutien à des associations caritatives

Un soutien important de 400 € a été donné cette année pour soutenir la SNSM. L'année prochaine, une autre association sera choisie, les restos du cœur. Ils sont dorénavant ouverts toute l'année et ils sont à la recherche de partenaires. Plutôt que de faire des dons en nourriture qui ne correspondent pas forcément au besoin des restos du cœur, en accord avec eux, nous ouvrirons deux comptes séparés dans les grandes surfaces de St Martin. David GHACHI, vice – président se chargera de solliciter les restaurateurs qui verseront leurs dons sur ce compte et les restos du coeur pourront acheter ce dont ils ont besoin.

Du fait de l'importance des dons, nous devons rencontrer la présidente du Département et la mise en place de cette action pourra se faire autour du 11 Novembre.

La Mairie organise une vente aux enchères dont les bénéfices vont à une association, cette année, nous lui apporterons une aide logistique pour cette vente en particulier en faisant circuler l'information au niveau de l'association.

5) Arbre de Noël des enfants de la maternelle.

L'arbre de Noël de décembre 2005 avec les enfants de la maternelle a été une réussite. Un cadeau a été offert à chaque enfant de la maternelle suivi d'un goûter. Chaque enfant est reparti avec sa photo offerte par Incognito. Les enfants et leurs parents étaient très contents. L'association se demande si c'est bien à elle de continuer à faire cette action, si ce n'est pas plutôt le rôle de la mairie.

Mme le maire répond que l'arbre de Noël de l'école n'est pas pour la mairie une priorité, les subventions importantes données par la mairie à l'école se situent plus au niveau de l'éducation.

Le président M. Stanislas demande aux adhérents leurs avis sur ce sujet, l'arbre de Noël a été fait spontanément l'an dernier, et maintenant que c'est commencé, ce serait dommage de l'arrêter.

Les adhérents pensent effectivement que c'est une action qu'il faut refaire, peut être en y faisant participer les enfants par la réalisation de dessins par exemple.
L'arbre de Noël de cette année sera rediscuté en commission, il pourra être renouvelé mais peut être en dehors de l'école avec une meilleure communication en faveur des commerçants et l'aide de l'A.P.E.

6) Sapins de Noël

L'année dernière, 42 sapins de Noël avaient été commandés et livrés grâce à l'aide des services techniques de la mairie. Cette année, il faudra en commander davantage, peut être une soixantaine. La commande pourra se faire comme l'an dernier sur le site de l'association.

7) Horaires des bornes.

Le président rappelle que l'horaire des bornes est annoncé à l'avance sur le site de l'association.

Les adhérents demandent une souplesse plus grande dans les horaires de cette borne, par exemple en cas d'intempérie.

Le président rappelle que l'association avait demandé une mise en action de la borne dès le 1^{er} Juillet, et non pas le 12, car les amodiations étant payés dès le début du mois, il serait logique que les commerçants puissent utiliser leurs emplacements.

Un adhérent demande s'il ne serait pas possible de faire certaines exceptions sur les horaires.. Effectivement certains fournisseurs ne peuvent pas livrer avant 11 heures.

Madame le maire prend note et essaiera de voir ce qu'il est possible de faire.

Le président demande, puisqu'il n'est pas possible de changer l'emplacement de la borne, s'il serait possible de reculer le clavier de façon à éviter les accidents et de mettre une meilleure signalétique.

Madame le maire répond que l'emplacement de la borne va être refait.

8) Rames Guyane

L'association a soutenu Rame Guyane par la coorganisation de la soirée à la Pergola.

Mme Marotte précise que tous les restaurants de St martin ont répondu présents et que la soirée a été une réussite complète.

Le président rappelle que l'association n'a pas encore reçu le programme.

Il demande aussi qu'il soit prévu un accès et un guidage pour les clients des hôtels en raison de la fermeture complète du port pendant ces journées.

Mr EPAUD s'engage à donner des instructions aux policiers municipaux pour qu'ils observent une certaine souplesse quant à l'accès aux hôtels du port pour les clients à mobilité réduite, notamment par la rue Baron de Chantal.

9) Marché couvert.

Le marché couvert s'est très bien passé cette année, les commerçants sont de plus en plus contents ;

L'association avait demandé s'il pouvait y avoir des nocturnes mais apparemment ce n'est pas possible.

Quelques opérations ponctuelles ont bien fonctionné et les discussions continueront avec le marché couvert surtout au niveau des horaires (journée continue, nocturne etc.). Le président rappelle que, devant la désertification des commerces alimentaires intra-muros, il est important de soutenir les commerçants du marché.

10) Commission Camelots.

Le président rappelle que pour vendre sur le port, il faut faire la demande dès le mois de Janvier.

Certains camelots étant là depuis 20 ans, il est difficile de changer leur emplacement.. De plus certaines places ne sont pas attribuées car des commerçants ne veulent personne devant chez eux.

Un adhérent propose qu'il y ait de nouveau des spectacles de rue.

Mme le maire n'est pas contre et attend que l'association lui fasse des propositions.

Un autre adhérent demande qu'il y ait une meilleure circulation de la foule. Il faudrait créer un flux et étaler les gens, Un attroupement devant un établissement peut faire perdre du chiffre d'affaire.

Diverses propositions sont faites par les membres de l'association.

Une partie du parking de la coursive pourrait être empruntée, ce qui amènerait de la vie et ne générerait personne.

Un meilleur éclairage pour la promenade de l'îlot pour permettre un meilleur étalement de la foule.

Mme Marotte rappelle que les forains décident de leur place et qu'il est très difficile de les en faire changer.

Mr Brunner propose de mettre en place différents spots d'animations.

Une commission sera mise en place pour discuter des aménagements possibles.

11) Courses des garçons de café.

Il y a eu du monde, l'ambiance était sympathique.

Un adhérent demande s'il serait possible d'organiser une course de vélo grande roue.

Mme le maire rappelle qu'en cas d'accident dans le port c'est elle qui est responsable.

Le président précise à cette occasion, que l'association a souscrit une assurance pour toutes les animations et les actions de l'association.

12) Journée musicale.

La date du 1^{er} Juillet avait été bien choisie car cela correspondait avec la journée Vauban.

Il y a eu une très bonne qualité musicale des groupes qui se sont produits.

La communication faite autour de cette animation a bien fonctionné. Le bon résultat de ces journées tient en grande partie à l'aide apportée par Le Phare de Ré, Radio Atlantic et Soleil de Ré qui ont communiqué gratuitement et largement sur cet événement. Saluons également le travail de M. de LA TRANCHADE qui a permis la réussite de cette journée.

La date retenue pour l'an prochaine devrait être le 21 Juin, car la fête de la musique à St Martin cette année n'a pas été à la hauteur et nous devrions être exonéré de SACEM.

Après concertation avec les adhérents, le 21 Juin est à priori retenu, il tombe un jeudi en 2007.

13) Journées commerciales

La date avait été beaucoup discutée, l'association essaye que ce soit un jeudi et un vendredi, cette année c'était le 24 et 25 Août.

Malgré la braderie de la Flotte qui tombait en même temps, il y a eu beaucoup de monde. La communication sur ces journées avait été bien faite et a contribué à cette réussite.

La date du 23 et 24 Août est retenue pour l'an prochain.

14) Projet futur

A court terme, on devait coorganiser le marché de Noël et s'occuper de la logistique.

Une réunion est prévue avec Mme Brunner pour discuter de ce projet.

15) Questions diverses

Jeudi des peintres

Le problème du jeudi des peintres est posé par certains commerçants qui se plaignent de la perte de CA ce jour là.

Madame le maire rappelle que des places de parking sur la place de la République sont réservées ces jours là et demande aux commerçants de se discipliner eux même pour se garer ailleurs et laisser les places disponibles à leurs clients. Madame le maire déclare que le jeudi des peintres est maintenu.

Eclairages de Noël

Madame le maire précise que cette année un budget est prévu et que l'éclairage pour la ZA est programmé.

Camping

Madame le maire annonce qu'à cause des problèmes causés par des saisonniers au Camping, il n'y aura plus d'emplacement réservé pour eux. Elle conseille de prendre contact avec l'office de tourisme pour trouver des chambres à louer.

Le président prend note mais précise qu'il est difficile de trouver des personnes voulant bien louer aux saisonniers et demande aux patrons d'être plus vigilants avec leur personnel et de s'en porter caution.

Radio Atlantic

Le président donne la parole au représentant de Radio Atlantic.

Celui-ci précise qu'il a déposé un dossier pour pouvoir émettre hiver comme été. Il remercie la mairie de St Martin de son accueil. Il veut être un relais pour les commerçants et annonce que la radio continuera de toute façon sur Internet très bientôt.

La représentante de Soleil de Ré nous précise que eux aussi ont déposé un dossier pour la fréquence attribuée par le CSA.

Mot de la fin

Avant de clore la séance le président sollicite les candidatures pour le renouvellement du tiers sortant.

Les membres sortant sont :

Benjamin MORICEAU
Sophie MAUDET
Nathalie VAUCHEZ
Mounir EL GHAZAL
Philippe BRUNOIS

Les adhérents ayant présenté leurs candidatures sont :

Franck SAVARD (Yoo Too : location de cycle - Avenue Bouthillier)
Laurie SEGUIN (Manpower : intérim - Avenue du Général de Gaulle)
Christine MALBOSC (L'imagerie : galerie – Quai de la Poithevinières)
Pascal LEMOINE (Le moulin du Puits Salé – Cours Bailli des Ecotais)
Jean Philippe SAUSSE-TROTTIER (Le Skipper : restaurant – Quai de la Poithevinières)

Le président clôt la séance et invite les participants à se diriger vers le buffet offert par l'association et préparé par David Ghachi.



Le président
Philippe STANISLAS



La secrétaire - adjointe
Sandra DEDOVIC

BILAN FINANCIER

	RECETTES	DEPENSES
SOLDE DEBUT PERIODE	5 819,79 €	
COTISATIONS 2005	6 120,00 €	
PUBLICITE (Marché de Noël, taxi de nuit...)		1 863,09 €
REPAS DU 19/09/05	3 364,00 €	4 212,00 €
AIDE SNSM		400,00 €
ARBRE DE NOEL des enfants de la maternelle		627,01 €
SAPINS DE NOEL	320,00 €	282,74 €
SITE INTERNET		686,74 €
ASSURANCES A G F		241,92 €
COURSE DES GARCONS DE CAFE	400,00 €	745,80 €
JOURNEE MUSICALE	523,90 €	2 218,26 €
FRAIS POSTAUX		
FRAIS ADMINISTRATIFS		867,97 €
MISSIONS ET RECPTIONS		228,60 €
COTISATIONS 2006 (déjà encaissées)	720,00 €	
	11 447,90 €	12 374,13 €
SOLDE AU 13/09/2006	4 477,98 €	